

Les Nouvelles de Loire-Atlantique



La lettre électronique

03 avril 2020

N°3

Alors que paraît ce troisième numéro électronique des Nouvelles de Loire-Atlantique, cela fait bientôt trois semaines que les françaises et les français sont confinés à domicile.

Vraiment toutes et tous confinés.es ?

Non, il y a celles et ceux qui doivent aller au turbin, parce que le fruit de leur travail est essentiel et les autres contraints par leurs employeurs à produire des biens dont on peut se passer.

Comme toutes les périodes de crises, celle-ci est révélatrice des inégalités sociales qui

minent le pays. Il n'est pas trop caricatural d'écrire que le télétravail concerne assez souvent une partie du salariat privilégié.

Ouvriers du bâtiment, en usine, facteurs, manutentionnaires, livreurs, personnel médical (cela va sans dire)... sont en première ligne et, bien trop souvent, sans les moyens appropriés pour ce prémunir de toute contamination (voir ci-dessous).

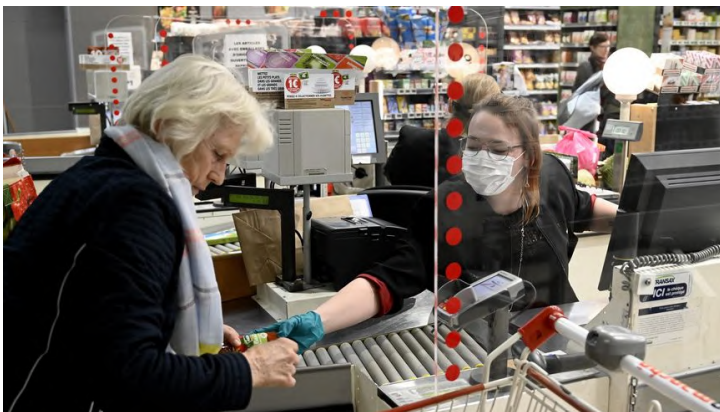
Ce sont ces hommes et ces femmes qui font tourner le pays, pas seulement en temps de crise, toute l'année, pour acheminer des marchandises, nous permettre de nous

nourrir, nous soigner. Ce sont les petites mains sans lesquelles l'économie ne pourrait fonctionner. Ce sont bien trop souvent aussi les ignorés, les mal payés, les méprisés. Ce sont celles et ceux qui payent un lourd tribut dans cette crise. Celles et ceux, sans doute, qui risquent d'être oubliés aussi profondément qu'ils auront été plébiscités. Ce sont celles et ceux que nous, communistes, n'oublierons pas ! Celles et ceux, ouvriers, salariés, soignants, syndiqués ou non au côté desquels nous mobilisons notre activité militante au jour le jour.

Profits contre santé des salariés

Le confinement généralisé est le meilleur moyen de combattre la propagation du covid 19. Malgré cela, **beaucoup de salariés prennent, tous les jours, le chemin du travail pour faire face à la pandémie** et garantir à toute la population : des soins, de l'alimentation, de l'énergie, des services publics, des moyens de transports, des produits pharmaceutiques et des matériels médicaux. Tout ce qui est essentiel et stratégique pour combattre le virus et permettre à tous, de pouvoir vivre confinés ou d'aller travailler en sécurité. Les parlementaires communistes ont d'ailleurs demandé que soit dressée « la liste des secteurs essentiels à la nation. »

Les entreprises sont des lieux de contacts et de propagation, pourtant, **nombre d'entre elles, non essentielles à la lutte contre le coronavirus, continuent de contraindre des salariés à travailler**, à leur faire prendre des risques, pour eux, leurs proches et les personnels soignants qui pourraient être amenés à les soigner. Parfois même, aucun matériel de protection n'est fourni ou pire, n'est autorisé. Comme chez Leclerc, où les personnels des rayons de découpe ont reçu l'interdiction de porter des masques... Dans beaucoup d'entreprises de notre département, après des « pauses sanitaires » ; **alors que le pic de l'épidémie n'est pas atteint ; bien que des cas de contamination soient avérés sur les lieux de travail ; la production redémarre, de manière**



« La crise met aussi crument en relief que les emplois vitaux sont aussi ceux les moins bien valorisés socialement et les moins bien rémunérés : agents de la propreté publique, employés des grandes surface, agent.es de nettoyage, ouvrier.es de l'industrie agroalimentaire, agriculteurs, chauffeurs routiers, soignant.es, personnels des Ehpad, fonctionnaires territoriaux ou de l'État... La liste est longue et révèle l'injustice salariale qui nous est faite »

Extrait d'un communiqué de la CGT du 27/03/2020

re réduite ou progressive. C'est le cas chez Airbus, ses sous-traitants ou chez Manitou. Le profit serait-il préférable à la vie ?

A grands renforts de communication, de vocabulaire martial et souverainiste, **Emmanuel Macron et Edouard Philippe tiennent un double discours** : celui des injonctions de confinement et menaces de PV, et celui des demandes de reprise d'activités où ils incitent, sans le dire trop fort, les entreprises à rouvrir. Avec l'instauration de l'état d'urgence, adopté le 22 mars, les mesures exceptionnelles par ordonnances qu'elle induit ; **nulle doute que les tractations entre le pouvoir politique et le patronat ont commencé pour savoir qui paiera les conséquences éco-**

nomiques de la crise sanitaire. Déjà, des entreprises entendent déroger à la durée légale du travail, imposer l'utilisation de RTT et de congés. Les régressions sociales, les égoïsmes, la rentabilité et le court-termisme ne sauraient être la réponse française, européenne et mondiale à cette crise qui va interroger les modèles démocratiques, économiques, sociaux et écologiques. Viendra donc le temps où les organisations syndicales, les organisations progressistes, les forces politiques de gauche, le Parti communiste français bien sûr, auront à **réfléchir et proposer un projet de société capable de rassembler contre la logique de l'argent roi et contre les tentations d'extrême droite.**

Quand le danger vient de l'employeur !

► **Le droit de retrait**

Le comble du cynisme

Le danger doit être...
GRAVE & IMMINENT

Que doit faire le salarié ?

Informer l'employeur

Vérifier que son absence ne crée pas une nouvelle situation de danger

Se retirer de la situation de danger

En cas de conflit...

Qui peut affirmer que le droit de retrait est fondé ?

Le conseil des prud'hommes

✓

Le CSE L'employeur

Le gouvernement Un syndicat

✗

Qui peut saisir le juge ?

Le salarié s'il constate que son salaire est impacté

L'employeur s'il estime que le salarié abuse de son droit

L'employeur peut-il sanctionner ?

Pas de sanction ni de retenue de salaire si le salarié a correctement exercé son droit de retrait

Jamais à court d'idée, certains employeurs peu scrupuleux ne voient aucun mal à bafouer les droits des travailleurs ! En cas de refus de travailler, certaines entreprises forcent leurs salariés à prendre des congés payés ou sans solde.

Dernière idée en date, illégale, une décharge signée par l'employé qui « atteste venir exercer son activité professionnelle de son propre chef et s'engage à n'exercer aucun recours contre la société qui l'emploi en cas de contamination par le Covid-19 ». Une entreprise met même ses salariés au pied du mur : chacun peut ainsi soit « reprendre le travail en toute connaissance de cause et des dangers encourus concernant le Covid-19 et ne se retournera pas au cas où il serait infecté par ce dernier dans l'exercice de ses fonctions », mais prendra soit « des congés payés » ou « un congé sans solde ». !

Coronavirus: la CGT porte plainte contre Pénicaud
Le syndicat poursuit devant la commission des requêtes de la Cour de justice de la République la ministre du Travail Muriel Pénicaud, accusée d'« inaction » face aux « manquements des employeurs du secteur de la distribution et de la grande distribution ». La ministre n'a « jamais entendu intervenir avec son administration de manière efficace pour que la santé et la sécurité des salariés soit assurée », selon le courrier envoyé à la Cour.

La palme !!!

Malgré la « modération » demandée par l'exécutif, le groupe pétrolier verse 1,8 milliard d'euros de dividendes à ses actionnaires.

IMPORTANT INFORMATION

Afin de présenter les mesures proposées par le PCF pour protéger les français et relever les défis de la crise :

FABIEN ROUSSEL sera en

FACEBOOK LIVE

Lundi 6 avril à 18h00

Les faits

La santé n'a pas toujours été une priorité !

5 milliards d'euros ont été enlevés au budget de la santé dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2020, dont un milliard pour l'hôpital public

HÔPITAL : 40 ANS DE DÉMANTÈLEMENT



LES LOIS DE CASSE DE L'HÔPITAL

Selon la fédération hospitalière de France : entre 2009 et 2019, **LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ONT DÛ FAIRE 8,6 MILLIARDS D'ÉCONOMIE**

6 HÔPITAUX SUR 10 SONT EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE

- × 1984 mesures de restrictions budgétaires pour l'hôpital.
- × 1995 création de l'ONDAM (objectif national de dépense de l'assurance maladie) voté par le Parlement pour plafonner les dépenses de l'hôpital public.
- × 2002 Plan hôpital 2007 : les hôpitaux publics sont poussés à se financer via des emprunts toxiques.
- × 2004 tarification à l'activité (T2A) pour le financement des hôpitaux publics
- × 2009 Loi HPST : accélération de la gestion privée avec impératifs financiers de l'hôpital public
- × 2016 Loi Tourraine : création des groupements hospitaliers de territoire = baisse du nombre d'hôpitaux.
- × 2019 Loi Buzyn : renforcement de la médecine libérale à l'hôpital public.

DE 2013 À 2017 FERMETURE DE 95 HÔPITAUX PUBLICS



FERMETURE DE LITS

DE 2003 À 2013	DE 2013 À 2016	DE 2017 À 2018
- 46 500 LITS	- 17 500 LITS	- 4 172 LITS

- 68 172 LITS en 15 ANS

DÉFICIT DE SOIGNANTS



MANQUE DE 30% DE MÉDECINS À L'HÔPITAL



5,7 MILLIONS DE PERSONNES SUBISSENT UN MANQUE DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES



SELON LA DRESS D'ICI À 2040, IL FAUDRA + 53% D'INFIRMIER.E S

POURQUOI LA FRANCE N'A PAS DE MASQUES ?

En 2009 la France disposait d'un stock de :

1 MILLIARD de masques CHIRURGICAUX



723 MILLIONS de masques de protection respiratoire [FFP2]



En 2011 et 2013, il a été décidé qu'il n'était plus nécessaire de conserver des stocks massifs dans le territoire. La production est délocalisée en Chine.

Source : <http://www.apex360.com/2020/03/22/covid-19-la-direction-generale-de-l'armement-impliquee-dans-la-recherche-d'alternatives-aux-masques-medicaux/>

Parole de militant Rémi Troadec



« Cette crise sanitaire met en lumière la nécessité impérieuse d'une politique globale de santé » qui doit « reposer sur le service public, avec la création de centres de santé sur nos territoires rattachés à des hôpitaux de proximité ».

« Ces derniers ne doivent pas devenir une coquille vide, mais ils doivent avoir des moyens accrus, pour pouvoir disposer de tous les services nécessaires pour la médecine, la chirurgie, la maternité, la gériatrie. Un moratoire sur toutes les suppressions de lits dans les structures hospitalières publiques doit être mis en place ».

« Aujourd'hui, l'ampleur de l'épidémie de Covid-19 rend plus urgente encore la reconstruction de notre système de santé à partir des besoins de la population avec l'hôpital public comme pivot et un financement de la sécurité sociale ».

« Aujourd'hui, l'ampleur de l'épidémie de Covid-19 rend plus urgente encore la reconstruction de notre système de santé à partir des besoins de la population avec l'hôpital public comme pivot et un financement de la sécurité sociale ».

En lutte !



Coronavirus ; Restriction des libertés : attention à ne pas franchir la ligne rouge !

Groupe des sénateurs et sénatrices CRCE - 30 mars 2020



"Partout dans le monde, les pays touchés par la pandémie désastreuse et historique du covid-19 testent des technologies qui permettent de tracer les personnes infectées et celles qui sont en bonne santé.

Ce mardi, l'Élysée a lancé une réflexion sur le suivi par GPS des personnes infectées au Covid-19, déjà expérimenté avec « succès »

en Corée du Sud.

Au même moment, et depuis le 18 mars dernier, la Préfecture de police de Paris a déployé un dispositif de surveillance aérien dans le ciel de la capitale.

Traçage numérique, algorithmes, création d'applications de recensement des personnes infectées, la start-up nation semble échapper à tout confinement.

Les sénatrices et sénateurs du groupe CRCE demandent au gouvernement la saisine en urgence de la CNIL et du Défenseur des droits.

La lutte contre le Covid-19 peut-elle légitimer toute atteinte aux libertés ? Alors qu'a été instauré pour deux mois un état d'urgence sanitaire qui confère au Premier ministre des pouvoirs exorbitants du droit

commun visant essentiellement à restreindre les libertés publiques.

Les sénatrices et sénateurs du groupe CRCE se sont opposé.e.s à l'état d'urgence sanitaire tel que proposé, considérant insuffisants les garde-fous nécessaires, notamment en matière de contrôle parlementaire et les conséquences juridiques délétères, surtout concernant notre droit du travail.

En parallèle à ce cadre juridique d'exception, ils et elles appellent à une vigilance accrue face à la création d'un régime d'exception qui par nature bouscule les règles et les valeurs fondamentales de notre République, et mettent aujourd'hui en garde contre le développement de ce genre de technologies qui fragilisent les piliers de notre État de droit."



**Elu-e-s Communistes
L'ANECR change !**

L'ANECR change ! Pour gagner en utilité, en efficacité et en visibilité ! L'association se transforme : L'Association des Élu-e-s Communistes et Républicains devient La Coopérative des Élu-e-s Communistes et Partenaires

La Coopérative peut se prévaloir de 40 années d'expérience, 6500 élu-e-s locaux-ales, 650 maires, près de 200 conseiller-e-s départementaux-ales et régionaux-ales, ainsi que deux groupes parlementaires (Groupe Gauche Démocrate et Républicaine à l'Assemblée nationale et groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Écologiste au Sénat).

L'Huma Café

Un virus et voilà: je me confins, tu te confins, il se confins et nous ne pouvons plus nous rendre au Lieu Unique pour assister à un débat de l'Huma-café, quelle tristesse... Le programme était pourtant alléchant et ne demandait qu'à se dérouler : en mars, le féminisme décolonial avec une invitée de choix en la personne de Françoise Vergès, en avril un Huma-café sur les problèmes liés au logement (est-ce-qu'il y aura toujours des problèmes concernant le logement l'année prochaine, si la rencontre doit être ainsi repoussée?), en mai nous devions évoquer les nouvelles formes que prend l'information...

Heureusement, il y a les podcasts d'Alternantes, qui permettent d'écouter nos précédents invités: sur le site "Alternantesfm.net", prendre "nos rubriques", puis "société" et choisir parmi les nombreux entretiens ceux de l'Huma-café (les derniers sont encadrés de rouge vif!).

Il est ainsi possible d'entendre résonner dans les rues nantaises les voix d'Isabelle Garo, d'Anicet Le Pors, de Marie-Christine Vergiat et de bien d'autres.

Mais aussi, et cela n'a rien à voir, il n'est pas interdit de reprendre tout ces articles de journaux seulement commencés et mis de côté pour des temps de confinement, justement, ou de relire un livre oublié, à l'époque trop vite lu, ou encore d'écouter de la musique (tout-à-l'heure, d'ailleurs, c'était un concerto pour deux flûtes de Telemann... mais je m'égare).

Pierre Daguet

Et pendant ce temps, dans le monde...

Washington offre 15 millions de dollars pour la tête de Maduro



Nicolas Maduro-Moros

Alors que les Etat-Unis deviennent l'épicentre de la pandémie, le procureur général américain a accusé le président Nicolas Maduro d'avoir fomenté un plan pour inonder les États-Unis de cocaïne alors que celle-ci provient de Colombie grand allié de Washington dans la région !

Ca vous rappelle quelque chose ?

Le premier ministre hongrois, Viktor Orban, a obtenu, lundi 30 mars, le feu vert du Parlement pour légiférer par ordonnances dans le cadre d'un état d'urgence à durée indéterminée que l'opposition juge « disproportionné » pour lutter contre le nouveau coronavirus. En Hongrie le texte est vu par ses détracteurs comme un instrument destiné à cimenter le contrôle du gouvernement national-conservateur, qui prendrait la pandémie comme prétexte.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Pierre CARRE né le 23 avril 1926 est décédé il allait avoir 94 ans.



Tous ceux qui ont travaillé avec lui se souviennent de Pierre comme d'un copain loyal, engagé à la Cgt, qui à l'usine, passait et distribuait sa Vie Ouvrière. Il faisait partie de l'équipe de nettoyage et travaillait la nuit. Tranquille, pas du genre casse-pied il militait au Parti Communiste. Pendant la guerre il avait été résistant en Bretagne « son coin natal comme il aimait l'évoquer ». Peu de gens connaissait ce passé glorieux, il était âgé d'une quinzaine d'années, il participait aux actions de la Résistance, organisait le maquis pour échapper aux nazis, aidait les maquisards à vivre dans la clandestinité, surveillait, passait des infos, permettait aux résistants de vivre cachés et assurait leur ravitaillement. Pierre les cachait en empruntant un tunnel creusé dans le cimetière.

3 août 1944, notre camarade fils de garde champêtre a échappé de peu à la mort quand un officier allemand lui a tiré dessus à bout portant, une balle qui lui a éraflé la tête. Pierre a senti le souffle de la mort. Il ne doit la vie que parce qu'il l'a simulé. Cette blessure l'a toujours fait souffrir.

Après tant d'année, il est décoré de la légion d'honneur le 25 juillet 2016 dans son village natal. Pierre est resté fidèle à ses engagements jusqu'au bout, d'ailleurs par l'intermédiaire de ses enfants, dernièrement, il a adressé un chèque de soutien aux grévistes. Les mots solidarité et justice l'ont accompagné tout au long de sa vie. Pierre a perdu son épouse en 2014 et la vie lui était devenue difficile à supporter sans « son Anne » comme il aimait à le dire. Il était en maison de retraite et très entouré par ses 5 enfants, petits et arrière-petits-enfants.

Les camarades de la Cgt, du PCF et tous ceux qui l'ont connus sont heureux d'avoir fait un bout de chemin avec lui. Tu t'en vas en ces temps d'une autre guerre avec un ennemi invisible tout aussi dangereux qui nous oblige à ne pas t'accompagner.

Adieu Pierrot

Jean BARBERRET allait avoir 81 ans.

Jean Barberet, mari de notre Camarade Maryvonne, de l'ancienne cellule Le Paih de Nantes Nord est décédé le 30 mars dernier.

Jean militant de la CGT, du Parti était caréneur aux Chantiers. Après la fermeture de ces chantiers il avait retrouvé du travail comme agent de l'Education Nationale.

Jean a beaucoup oeuvré pour la réhabilitation de notre local de section rue des Hauts Pavés. Avec 3/4 camarades nous avons passé nombre de samedis et temps libres à frotter, peindre etc....pour avoir un local agréable à l'accueil des camarades au printemps 1975.

On le voyait aussi à la diffusion de l'humain-Dimanche à Talensac.

Adieu Jean, tu es parti à l'aube de tes 81 ans.

Jean Quintin, il avait 90 ans.

P'tit Jean comme on aimait à l'appeler a été un travailleur de la construction. Après avoir passé son certificat d'études en menuiserie en 1956, Jean a intégré l'entreprise de bâtiment Caquino de Saint-Nazaire, petit par la taille c'était gros travailleur. A la retraite depuis de nombreuses années, Jean était toujours supporter du RCT (Rugby Club Trignacais)

Petit Jean, militant assidu jusqu'au bout de la Sem Sotrimex, a été élu conseiller municipal de 1971 à 1977 sous le mandat de Mme Bihan à Trignac.

Militant communiste.

Il reste fidèle à ses idées, toujours lecteur de l'Humanité et militant de la première heure à la Cgt.

Nous ne l'oublierons pas.